

Méthode de  
déclaration des GES

# Émissions financées



Mars 2025<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cette méthode s'applique à la communication de l'information sur les émissions financées dans notre plus récent Rapport climatique annuel et doit être lue en tenant compte de ce rapport. Il n'est peut-être pas possible de faire des comparaisons d'une année à l'autre.

# Table des matières

<b>1. Objet et contexte</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Approche à l'égard des émissions financées</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Méthodologie du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques</b> .....	<b>4</b>
<b>4. Méthodes propres au secteur</b> .....	<b>5</b>
4.1. Production pétrolière et gazière en amont .....	5
4.2. Production d'électricité .....	8
4.3. Agriculture .....	9
4.4. Immobilier commercial .....	10
4.5. Immobilier résidentiel .....	12
<b>5. Gestion des données</b> .....	<b>14</b>
5.1. Limites relatives aux données .....	14
5.2. Qualité des données .....	14
5.3. Certification de tiers .....	14

## 1. Objet et contexte

Le présent document donne un aperçu de la méthode de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) financées (« émissions financées ») de BMO pour le calcul et la déclaration des émissions de la catégorie 15 du champ d'application 3. Le présent document regroupe les déclarations contenues dans notre Rapport climatique de 2021, 2022 et 2023 et reflète les renseignements qui étaient exacts au moment de la publication initiale.

Notre approche est guidée par les principes et les normes de la partie A, *Funded Emissions* (émissions financées) de la deuxième édition de la norme *Global GHG Accounting & Reporting Standard du Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) (la « partie A de la norme PCAF »). La partie A de la norme PCAF respecte les exigences énoncées dans la norme *Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard* du Protocole des GES pour les activités d'investissement de la catégorie 15. Nous utilisons la partie A de la norme PCAF pour orienter les méthodologies de mesure et la divulgation de nos émissions de GES; ces directives sont interprétées et appliquées à notre discrétion, comme il est décrit dans le présent document.

Les émissions liées aux activités de BMO (champs d'application 1, 2 et catégories 1 à 14 applicables du champ d'application 3) sont calculées en fonction du Protocole des GES. Pour en savoir plus sur notre approche à l'égard des émissions opérationnelles, y compris sur la façon dont nous définissons nos limites organisationnelles et opérationnelles par rapport à notre inventaire des GES, consultez notre document [Méthode de déclaration des GES – Émissions opérationnelles](#).

## 2. Approche à l'égard des émissions financées

Les émissions financées sont des émissions de GES qui sont attribuables aux institutions financières en raison de leurs activités de prêt et de placement.

Nous estimons les émissions financées associées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques (voir la [section 3, Méthodologie du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques](#)). Nous utilisons également la méthodologie applicable de catégorie d'actif de la partie A de la norme PCAF pour estimer les émissions des secteurs à fortes émissions<sup>2</sup> et des étapes de la chaîne de valeur de ces secteurs ou sous-secteurs où les répercussions climatiques sont concentrées, notre risque de crédit est important (c.-à-d., supérieur à 1 %), des données suffisantes sont à notre disposition, des méthodes pertinentes existent et un intérêt est manifesté par les parties prenantes (voir la [section 4, Méthodes propres au secteur](#)).

### 3. Méthodologie du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques

#### Portée

Nous incluons les prêts au bilan aux emprunteurs de notre portefeuille d'entreprises et d'administrations publiques, y compris les prêts de financement de projets.

#### Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises.

Nos **émissions financées** des champs d'application 1 et 2 sont calculées en multipliant le solde des prêts en cours des emprunteurs par un facteur d'émission économique, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

Émissions financées =  $\sum (\text{Solde de prêts en cours } \times \text{Facteur d'émission})$

Où c = emprunteur

Tous les emprunteurs sont calculés selon une cote de qualité des données du PCAF de 5. En raison de la faible cote de qualité des données du PCAF, nous ne divulguons pas les émissions financées absolues ni l'intensité des émissions économiques et physiques pour l'ensemble de notre portefeuille. Nous divulguons des données directionnelles, comme les concentrations d'émissions sectorielles et l'évolution de l'intensité économique des émissions du portefeuille au fil du temps.

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

#### Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Facteurs d'émission	Base de données des facteurs d'émission du PCAF (facteurs d'émission économiques sectoriels et régionaux Exiobase) rajustée annuellement en fonction de l'inflation.

# 4. Méthodes propres au secteur

## 4.1 Production pétrolière et gazière en amont

### Portée

Nous incluons les prêts au bilan, y compris les prêts de financement de projets, aux emprunteurs du secteur pétrolier et gazier en amont, définis comme les emprunteurs classés dans les codes Extraction de pétrole brut et Extraction de gaz naturel du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), parce qu'ils constituent la principale source des émissions de la chaîne de valeur du secteur pétrolier et gazier.

Nous calculons séparément les émissions des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs, ainsi que les émissions du champ d'application 3 liées à la combustion de leurs produits pétroliers ou gaziers.

### Émissions des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs

#### Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO<sub>2</sub>) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'entreprise})$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit, selon que l'emprunteur est une société fermée ou ouverte :

**Sociétés fermées<sup>3</sup> :**

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

**Sociétés ouvertes:**

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_c}$$

Où c = emprunteur

Les **émissions des champs d'application 1 et 2 de l'entreprise** sont obtenues ou estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur les **émissions déclarées** publiquement des entreprises proviennent de S&P Capital IQ Pro ou de rapports publics, ce qui donne une cote de qualité des données du PCAF de 1 si les données sont vérifiées par un tiers, ou de 2 si les données ne sont pas vérifiées par un tiers<sup>4</sup>.
- Lorsque les données sur les émissions de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars des revenus** de l'entreprise en fonction des émissions déclarées publiquement des entreprises, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque les données sur les émissions et les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars des prêts en cours** en fonction des émissions déclarées publiquement des entreprises, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

<sup>3</sup> Lorsque les capitaux propres et/ou la dette ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif.

<sup>4</sup> Lorsque nous avons établi notre base de référence, les facteurs d'émission économiques tirés de la base de données du PCAF ont été pris en compte aux fins d'utilisation, mais ont donné des résultats très variables et surévalués par rapport aux émissions déclarées. Nous avons évalué la corrélation entre les émissions déclarées et les revenus et prêts en cours des entreprises afin d'extrapoler aux emprunteurs lorsque les données sur les émissions ne sont pas disponibles. Les données sur les émissions divulguées de l'entreprise ne sont pas toujours comparables ou certifiées par une source externe, et nous reconnaissons que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées pourraient différer des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues.

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Émissions divulguées publiquement avec certification d'un tiers	1
Émissions divulguées publiquement sans certification d'un tiers	2
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

## Mesures

**Les émissions financées des champs d'application 1 et 2** (en kt éq. CO<sub>2</sub>) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

**L'intensité économique des émissions** (t éq. CO<sub>2</sub> par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_c}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

**L'intensité des émissions physiques** (t éq. CO<sub>2</sub>/TJ) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la production de l'emprunteur pour les emprunteurs, lorsque des données sur la production sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_{c_1}}{\sum (\text{Facteur d'attribution}_{c_1} \times \text{Production de l'entreprise}_{c_1})}$$

Où c<sub>1</sub> = emprunteurs pour lesquels des données sur la production sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\sum (\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c)}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

## Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Émissions déclarées de l'emprunteur	Sources de données internes, S&P Trucost Capital IQ ou déclarations publiques de l'entreprise
Mesures financières de l'emprunteur	
Données sur la production de l'emprunteur	

## Émissions du champ d'application 3 de nos emprunteurs

### Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les émissions de CO<sub>2</sub> en aval du champ d'application 3 provenant de la combustion finale du produit pétrolier ou gazier produit par nos emprunteurs<sup>5,6</sup>.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'entreprise}_c)$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit, selon que l'emprunteur est une société fermée ou ouverte :

#### Sociétés fermées<sup>7</sup>:

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dettes}_c}$$

#### Sociétés ouvertes :

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Valeur de l'entreprise}_c, \text{ y compris les liquidités}_c}$$

Où c = emprunteur

<sup>5</sup> Les gaz à effet de serre autres que le CO<sub>2</sub> sont exclus en raison de leur faible importance relative.

<sup>6</sup> Nous supposons que la totalité du pétrole et du gaz produits est brûlée, mais certains produits pétroliers et gaziers peuvent avoir d'autres utilisations et des profils d'émissions différents du champ d'application 3, comme les plastiques et d'autres produits pétrochimiques.

<sup>7</sup> Lorsque les capitaux propres et/ou la dette des entreprises ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif.

Les **émissions du champ d'application 3 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les émissions sont **estimées** en appliquant des facteurs d'émission par défaut internationaux<sup>8</sup> à la **production au niveau de l'emprunteur** de pétrole (baril/année), de gaz naturel (millier de pieds cubes/année), de LGN (baril/année) et/ou de barils équivalents pétrole (baril équivalent pétrole/année), ce qui donne une cote de qualité des données de 3<sup>9</sup>.
- Lorsque les données sur la production de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars de revenus** de l'entreprise en fonction des émissions estimées provenant de la production de l'emprunteur, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque les données sur la production et les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars des prêts en cours** en fonction des émissions estimées provenant de la production de l'emprunteur, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des données sur la production pétrolière et gazière	3
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

## Mesures

Les **émissions financées du champ d'application 3** (en ktCO<sub>2</sub>) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'**intensité économique des émissions** (tCO<sub>2</sub> par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_c}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'**intensité des émissions physiques** (tCO<sub>2</sub>/TJ) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la production de l'emprunteur pour les emprunteurs, lorsque des données sur la production sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_{c_1}}{\sum (\text{Facteur d'attribution}_{c_1} \times \text{Production de l'entreprise}_{c_1})}$$

Où c<sub>1</sub> = emprunteurs pour lesquels des données sur la production sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\sum (\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c)}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

## Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Émissions déclarées de l'emprunteur	Sources de données internes, S&P Trucost Capital IQ ou déclarations publiques de l'entreprise
Mesures financières de l'emprunteur	
Données sur la production de l'emprunteur	
Facteurs d'émission	Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

<sup>8</sup> Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre pour les facteurs d'émission internationaux du champ d'application 3.

<sup>9</sup> Nous avons évalué la corrélation entre les émissions estimées liées à la production et les revenus et prêts en cours des entreprises afin d'extrapoler aux emprunteurs lorsque les données sur les émissions ne sont pas disponibles. Nous reconnaissons que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées pourraient diverger des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues.

## 4.2 Production d'électricité

### Portée

Nous incluons les prêts au bilan, y compris les prêts de financement de projets, aux producteurs d'électricité spécialisés du Canada et des États-Unis, ainsi que la part de production d'électricité des entreprises des secteurs de la distribution d'électricité et de gaz naturel.

### Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO<sub>2</sub>) des champs d'application 1. Les émissions du champ d'application 2 associées à l'électricité utilisée dans les activités des installations de production d'électricité ne sont pas significatives et n'ont pas été calculées.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'emprunteur}_c)$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit, selon que l'emprunteur est une société fermée ou ouverte :

#### Sociétés fermées<sup>10</sup>:

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

#### Sociétés ouvertes :

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_c}$$

Où c = emprunteur

Les **émissions du champ d'application 1 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur les **émissions déclarées** publiquement des entreprises proviennent de S&P Capital IQ Pro ou de rapports publics de l'entreprise, ce qui donne une cote de qualité des données du PCAF de 1 si les données sont vérifiées par un tiers, ou de 2 si les données ne sont pas vérifiées par un tiers<sup>11</sup>.
- Lorsque les données sur les émissions déclarées de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** à partir des données sur la **production d'électricité** par type de carburant (gaz, charbon, autres produits du pétrole) au moyen de facteurs d'émission nationaux ou régionaux accessibles au public, ce qui donne une cote de qualité des données de 3. Les émissions provenant de la production d'énergie renouvelable et d'énergie nucléaire sont présumées être nulles, conformément aux facteurs d'émission du PCAF<sup>12</sup>.
- Lorsque les données sur les émissions déclarées et la production de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars de revenus de l'entreprise** en fonction des émissions estimées provenant de la production d'électricité, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque les données sur les émissions déclarées, la production et les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, les émissions sont **estimées** au moyen d'un facteur d'émission moyen **par million de dollars des prêts en cours** en fonction des émissions estimées provenant de la production d'électricité, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Divulgateur public avec certification d'un tiers	1
Divulgateur public sans certification d'un tiers	2
Estimation à l'aide des données sur la production d'électricité	3
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

<sup>10</sup> Lorsque les capitaux propres et/ou la dette ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif.

<sup>11</sup> Lorsque nous avons établi notre base de référence, les facteurs d'émission économiques tirés de la base de données du PCAF ont été pris en compte aux fins d'utilisation, mais ont donné des résultats très variables et surevalués par rapport aux émissions divulguées. Cette analyse a été effectuée sur l'empreinte de 2019 lorsque nous avons élaboré cette méthode et n'est pas réévaluée chaque année. Nous avons évalué la corrélation entre les émissions déclarées et les revenus et prêts en cours des entreprises afin d'extrapoler aux emprunteurs lorsque les données sur les émissions ne sont pas disponibles. Les données sur les émissions divulguées de l'entreprise ne sont pas toujours comparables ou certifiées par une source externe, et nous reconnaissons que, malgré une corrélation généralement forte, les données extrapolées pourraient différer des données réelles de l'entreprise si ces données étaient connues.

<sup>12</sup> Les sources de production d'énergie renouvelable comprennent l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique et la biomasse/les déchets.



## Mesures

Les **émissions financées du champ d'application 1** (en kt éq. CO<sub>2</sub>) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'**intensité économique des émissions** (t éq. CO<sub>2</sub> par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_c}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'**intensité des émissions physiques** (t éq. CO<sub>2</sub>/MWh) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la production de l'emprunteur pour les emprunteurs, lorsque des données sur la production sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_{c_1}}{\sum (\text{Facteur d'attribution}_{c_1} \times \text{Production de l'entreprise}_{c_1})}$$

Où c<sub>1</sub> = emprunteurs pour lesquels des données sur la production sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\sum (\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c)}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur Where c = borrower

La **part de la production d'électricité à faibles émissions de carbone** est calculée comme la valeur proportionnelle des prêts en cours pour le pourcentage des activités de production d'électricité des entreprises provenant de sources à faibles émissions de carbone<sup>13</sup>.

## Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Émissions déclarées de l'emprunteur	Sources de données internes, S&P Trucost Capital IQ ou déclarations publiques de l'entreprise
Mesures financières de l'emprunteur	
Données sur la production de l'emprunteur	
Facteurs d'émission	Canada : Rapport d'inventaire national du Canada États-Unis : Rapport eGRID de l'Environmental Protection Agency (EPA) International : Base de données Ember

## 4.3 Agriculture

### Portée

Nous incluons les prêts au bilan aux emprunteurs agricoles, définis comme les emprunteurs classés dans 60 codes SCIAN uniques liés à l'agriculture qui couvrent la production agricole, y compris les fermes, la foresterie et la pêche.

### Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour les prêts aux entreprises et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO<sub>2</sub>) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions des emprunteurs, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_c \times \text{Émissions de l'entreprise})$$

Où c = emprunteur

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d. la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'emprunteur) est calculé comme suit :

#### Sociétés fermées<sup>14</sup>:

$$\text{Facteur d'attribution}_c = \frac{\text{Solde en cours}_c}{\text{Total des capitaux propres}_c + \text{Dette}_c}$$

Où c = emprunteur

<sup>13</sup> Nous définissons les sources à faibles émissions de carbone comme des sources d'énergie renouvelable (p. ex., l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la biomasse et d'autres énergies renouvelables) et d'énergie nucléaire.

<sup>14</sup> Lorsque les capitaux propres et/ou la dette des emprunteurs ne sont pas disponibles, nous utilisons le total de l'actif. Une part non significative de notre portefeuille du secteur de l'agriculture est composée de sociétés ouvertes; nous calculons le facteur d'attribution en supposant que toutes les sociétés sont fermées.

Les **émissions des champs d'application 1 et 2 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur les émissions déclarées, la consommation d'énergie et la production de l'entreprise pour les emprunteurs agricoles du portefeuille ne sont pas disponibles à l'heure actuelle, donc nous n'appliquons pas de cote de qualité des données de 1, 2 ou 3.
- Lorsque les revenus de l'emprunteur sont connus, nous appliquons les facteurs d'émission sectoriels et régionaux Exiobase **par million de dollars des revenus de l'entreprise** tirés de la base de données des facteurs d'émission du PCAF, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque les données sur les revenus de l'entreprise ne sont pas disponibles, nous appliquons les facteurs d'émission sectoriels et régionaux Exiobase **par million de dollars des prêts en cours tirés de la base de données** des facteurs d'émission du PCAF, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

Nous attribuons à chaque emprunteur une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de revenus	4
Estimation à l'aide des émissions par million de dollars de la valeur des prêts en cours	5

## Mesures

Les **émissions financées des champs d'application 1 et 2** (en kt éq. CO<sub>2</sub>) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'**intensité économique des émissions** (t éq. CO<sub>2</sub> par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions financées divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_c}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

L'**intensité des émissions physiques** n'est pas calculée en raison des limites relatives à l'obtention de données sur la production cohérentes pour l'ensemble des emprunteurs agricoles :

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque emprunteur, pondérée par la valeur des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\sum (\text{Cote de qualité des données}_c \times \text{Valeur des prêts en cours}_c)}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_c}$$

Où c = emprunteur

## Sources des données

Types de données	Source des données
Risque de crédit de BMO	Sources de données internes
Facteurs d'émission	Base de données des facteurs d'émission du PCAF (facteurs d'émission économiques sectoriels et régionaux Exiobase) rajustée annuellement en fonction de l'inflation.

## 4.4 Immobilier commercial

### Portée

Nous incluons les prêts au bilan aux fins d'achat ou de refinancement d'immeubles commerciaux ou d'immeubles résidentiels productifs de revenus au Canada<sup>15</sup>. Ces prêts sont utilisés pour financer une propriété que le propriétaire/l'investisseur utilise ou loue pour générer des revenus (p. ex., commerces de détail, hôtels, bureaux, immeubles industriels ou multifamiliaux).

Nous excluons le financement des terrains, de la construction et de la rénovation de propriétés en raison des difficultés méthodologiques liées à l'estimation des émissions qui découlent de ces activités – une limite reconnue par le PCAF. Cela exclut aussi le financement à des sociétés de placement immobilier, qui correspond surtout à des prêts à usage général par les entreprises.

## Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour l'immobilier commercial et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO<sub>2</sub>) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions de l'immeuble, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_b \times \text{Émissions de l'immeuble}_b)$$

Où b = immeuble

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'immeuble) est calculé comme suit<sup>16</sup>:

$$\text{Facteur d'attribution}_b = \frac{\text{Solde en cours}_b}{\text{Valeur de la propriété à l'établissement}_b}$$

Où b = immeuble

Les **émissions de l'immeuble** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur la consommation d'énergie et/ou les émissions réelles de l'immeuble pour les propriétés de ce portefeuille ne sont pas largement accessibles, donc nous n'appliquons pas de cote de qualité des données de 1, 2 ou 3.
- Lorsque le type d'immeuble, l'emplacement et la superficie sont connus, les émissions sont **estimées en appliquant des facteurs d'émission (t éq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>)**, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque la superficie n'est pas connue, les émissions sont **estimées en appliquant des facteurs d'émission (t éq. CO<sub>2</sub>/immeuble ou unité)**, ce qui donne une cote de qualité des données de 5.

Dans notre portefeuille, les prêts peuvent être garantis par plusieurs propriétés. En pareil cas, nous adoptons une **approche proportionnelle** et attribuons une partie du prêt en cours, et des données sur la taille du projet le cas échéant, à chaque propriété du portefeuille de garanties connexe en fonction de la valeur totale du portefeuille de garanties.

**Dans le cas des prêts hypothécaires à l'habitation générateurs de revenus**, nous calculons les émissions financées selon la même approche que pour les prêts hypothécaires à l'habitation (voir la [page 12](#)); les données sont ensuite intégrées à cette analyse.

Nous attribuons aux immeubles une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation à l'aide de la superficie de la propriété et des facteurs d'émission provinciaux (t éq. CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> ) selon le type de propriété	4
Estimation à l'aide des facteurs d'émission provinciaux fondés sur le nombre d'immeubles ou par logement (t éq. CO <sub>2</sub> /immeuble ou unité) par type de propriété	5

## Mesures

Les **émissions financées des champs d'application 1 et 2** (en kt éq. CO<sub>2</sub>) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

L'**intensité économique des émissions** (tCO<sub>2</sub> par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions de la propriété divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_b}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

L'**intensité des émissions physiques** (kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la taille de la propriété, lorsque des données sur la taille de la propriété sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_{b_1}}{\sum (\text{Facteur d'attribution}_{b_1} \times \text{Taille de la propriété}_{b_1})}$$

Où b<sub>1</sub> = immeubles pour lesquels des données sur la taille de la propriété sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque immeuble, pondérée par le solde des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\sum (\text{Cote de qualité des données}_b \times \text{Valeur des prêts en cours}_b)}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

<sup>16</sup> Lorsqu'un facteur d'attribution ne peut pas être calculé en raison de la disponibilité des données, nous supposons une attribution de 100 %. Pour la valeur de la propriété à l'établissement, nous maintenons la valeur de la propriété utilisée dans le calcul de l'année de référence statique et fixe pour les années subséquentes. Si ce n'est pas possible, nous utilisons la valeur la plus récente de la propriété.

## Sources des données

Types de données	Source des données
Risque lié à l'immobilier commercial de BMO	Sources de données internes
Consommation moyenne d'énergie du type de propriété (pour les propriétés résidentielles génératrices de revenus)	Ressources naturelles Canada (RNCAN)
Facteurs d'émission <sup>17</sup>	Base de données des facteurs d'émission du PCAF (immobilier commercial) Rapport d'inventaire national du Canada (propriétés résidentielles génératrices de revenus)

## 4.5 Immobilier résidentiel

## Portée

Nous incluons les prêts au bilan pour l'achat ou le refinancement de propriétés résidentielles canadiennes, y compris les prêts hypothécaires établis par BMO et les prêts hypothécaires établis par des tiers détenus par BMO. Nous incluons les prêts hypothécaires pour les immeubles détenus par des investisseurs dans notre analyse du secteur de l'immobilier commercial (voir la [section 4.4, Immobilier commercial](#)) et excluons les marges de crédit sur valeur domiciliaire, conformément à la norme du PCAF.

## Méthode de calcul

Nous appliquons la méthode de catégorie d'actif du PCAF pour l'immobilier résidentiel et calculons les équivalents dioxyde de carbone (équivalents CO<sub>2</sub>) des champs d'application 1 et 2.

Nos **émissions financées** sont calculées en multipliant un facteur d'attribution par les émissions de la propriété, puis en prenant la somme de ces émissions à l'échelle du portefeuille :

$$\text{Émissions financées} = \sum (\text{Facteur d'attribution}_b \times \text{Émissions de l'immeuble}_b)$$

Où b = immeuble

Le **facteur d'attribution** (c.-à-d., la façon dont nous comptabilisons notre part des émissions de l'immeuble) est calculé comme suit<sup>18</sup>:

$$\text{Facteur d'attribution}_b = \frac{\text{Solde en cours}_b}{\text{Valeur de la propriété à l'établissement}_b}$$

Où b = immeuble

Les **émissions des champs d'application 1 et 2 de l'entreprise** sont estimées en fonction de la disponibilité des données et une cote de qualité des données est attribuée conformément à la hiérarchie des données du PCAF :

- Les données sur la consommation d'énergie et/ou les émissions réelles de l'immeuble pour les propriétés de ce portefeuille ne sont pas largement accessibles, donc nous n'appliquons pas de cote de qualité des données de 1, 2 ou 3.
- Lorsque la superficie est connue, la consommation d'énergie est **estimée** au moyen de la **consommation d'énergie annuelle moyenne du ménage** par type d'énergie (p. ex., gaz naturel, mazout, électricité) par province et par type de bâtiment. Les émissions de l'immeuble sont estimées en appliquant des facteurs d'émission par type d'énergie, ce qui donne une cote de qualité des données de 4.
- Lorsque la superficie n'est pas connue, les émissions sont **estimées** en appliquant les facteurs d'émission provinciaux calculés par BMO par immeuble par type de bâtiment, ce qui donne une cote de qualité des données de 5<sup>19</sup>.

Nous attribuons à chaque immeuble une cote de qualité des données du PCAF comme suit :

Source des données sur les émissions	Cote de qualité des données
Estimation fondée sur la superficie et les données provinciales sur la consommation d'énergie selon le type de propriété	4
Estimation à l'aide des facteurs d'émission provinciaux par immeuble	5

<sup>17</sup> Nous utilisons les facteurs d'émission les plus récents disponibles pour calculer les émissions.

<sup>18</sup> Lorsqu'un facteur d'attribution ne peut pas être calculé en raison de la disponibilité des données, nous supposons une attribution de 100 %.

<sup>19</sup> Les facteurs d'émission provinciaux calculés par BMO sont calculés à l'aide des données de Ressources naturelles Canada et du Rapport d'inventaire national.

## Mesures

**Les émissions financées des champs d'application 1 et 2** (en kt éq. CO<sub>2</sub>) sont les émissions financées absolues calculées conformément à la section ci-dessus.

**L'intensité économique des émissions** (tCO<sub>2</sub> par million de dollars des prêts en cours) correspond à la somme des émissions de la propriété divisée par la somme des prêts en cours, calculée comme suit :

$$\text{Intensité économique des émissions} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_b}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

**L'intensité des émissions physiques** (kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>) est la somme des émissions financées divisée par la somme de la part de BMO de la taille de la propriété, lorsque des données sur la taille de la propriété sont disponibles, calculée comme suit :

$$\text{Intensité des émissions physiques} = \frac{\sum \text{Émissions financées}_{b_1}}{\sum (\text{Facteur d'attribution}_{b_1} \times \text{Taille de la propriété}_{b_1})}$$

Où b<sub>1</sub> = immeubles pour lesquels des données sur la taille de la propriété sont disponibles

La **cote de qualité des données du PCAF pour le portefeuille** est la cote de qualité des données moyenne attribuée à chaque immeuble, pondérée par le solde des prêts en cours :

$$\text{Cote de qualité des données pour le portefeuille} = \frac{\sum (\text{Cote de qualité des données}_b \times \text{Valeur des prêts en cours}_b)}{\sum \text{Valeur des prêts en cours}_b}$$

Où b = immeuble

## Sources des données

Point de données	Source des données
Risque lié aux prêts hypothécaires de BMO	Sources de données internes
Consommation d'énergie moyenne du ménage par type de propriété	Ressources naturelles Canada (RNCan)
Facteurs d'émission	Rapport d'inventaire national (RIN) du Canada

# 5. Gestion des données

## 5.1 Limites relatives aux données

Il y a des limites reconnues en matière de données et des défis connexes liés à l'estimation des émissions financées de la Banque. Nos calculs sont fondés sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Nous reconnaissons que ces hypothèses peuvent produire des résultats qui peuvent différer de manière significative des émissions financées calculées à l'aide des données déclarées réelles. Voici les principales limites relatives aux données :

- **Disponibilité des données** : La disponibilité de données complètes, précises et comparables est un défi à l'échelle du secteur en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la production de rapports sur les mesures liées au climat. Cela est en grande partie attribuable au fait que la déclaration des émissions de GES dans l'ensemble des secteurs n'est pas normalisée ou limitée et/ou que la qualité des données est faible.
- **Approvisionnement en données** : Nous nous appuyons sur les données obtenues des clients et de sources tierces liées aux résultats de production, aux émissions, aux renseignements financiers et à d'autres intrants. Même si nous estimons que ces sources sont appropriées, nous n'avons pas vérifié de façon indépendante les données provenant de ces tiers, y compris nos clients, ni évalué les hypothèses sous-jacentes à l'égard de ces données. Nous ne pouvons donc pas garantir l'exactitude de ces données de tiers ou la fiabilité de ces hypothèses. De plus, l'utilisation de ces données de tiers ne doit pas être considérée comme une approbation du tiers ou des données, ni comme l'octroi d'une quelconque forme de propriété intellectuelle. Certaines données de tiers, comme les facteurs d'émission et les émissions du champ d'application 3, peuvent également changer au fil du temps à mesure que les normes et les méthodes de mesure et d'estimation évoluent.
- **Fluctuations des stocks** : De nombreux facteurs peuvent influencer notre évaluation des émissions financées d'un secteur en particulier, y compris les changements dans la composition de notre clientèle, la taille et la répartition géographique du portefeuille, les émissions et le profil de production de nos clients, ainsi que la qualité des données disponibles et le calcul des facteurs d'attribution. Dans nos calculs relatifs aux prêts aux entreprises, nous tenons compte de la part de chaque prêt dans les émissions totales de l'emprunteur en appliquant un facteur

d'attribution calculé comme le montant du prêt en cours, divisé par la somme du total des capitaux propres et de la dette pour les sociétés fermées ou de la valeur totale de l'entreprise, y compris les liquidités pour les sociétés ouvertes, conformément à la norme PCAF. La déclaration des émissions financées est remise en question par la variabilité de la valeur de l'entreprise d'un client public en raison des fluctuations des prix du marché. La volatilité des marchés pourrait avoir une incidence sur les émissions attribuées déclarées, même s'il n'y a eu aucun changement dans les émissions d'un client ou dans nos activités de financement, ce qui peut limiter l'utilité des comparaisons et des tendances d'une année à l'autre.

Compte tenu de l'évolution de la réglementation relative aux émissions, de l'approvisionnement en données et des améliorations apportées aux méthodes, nous pourrions devoir périodiquement recalculer ou réévaluer nos émissions historiques et peut-être redéfinir nos cibles de réduction des émissions (voir [Mise en garde](#)).

## 5.2 Qualité des données

L'approche de BMO respecte les principes de pertinence, d'exhaustivité, d'uniformité, d'exactitude et de transparence du Protocole des GES, ainsi que les principes de reconnaissance, d'évaluation, d'attribution, de qualité des données et de divulgation du PCAF. Nous respectons les lignes directrices du Protocole des GES et du PCAF sur la façon de traiter les lacunes, les incertitudes et les estimations en matière de données, et sur la façon d'effectuer les contrôles qualité, les validations et les vérifications des données. Nous accordons la priorité aux données dont la cote de qualité des données du PCAF est la plus élevée, comme il est décrit à la [section 4, Méthodes propres au secteur](#). Les vérifications de la qualité des données sont effectuées par l'analyste responsable de la préparation des calculs et par au moins un autre examinateur.

## 5.3 Certification de tiers

Chaque année, BMO embauche un tiers indépendant pour effectuer une mission d'assurance limitée conformément aux normes canadiennes de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*, et NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Les déclarations de certification se trouvent dans nos Rapports climatiques annuels sur notre [site Web](#).



### Mise en garde concernant les méthodes et les données

Les méthodes de BMO ainsi que la nature et la source des données utilisées demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Nos méthodes de calcul des émissions sont guidées par des normes reconnues à l'échelle internationale (norme PCAF, Protocole des GES), mais la disponibilité de données complètes, de grande qualité et vérifiables sur les émissions de GES demeure un défi pour le secteur. Ces normes orientent les méthodologies de mesure et la divulgation de nos émissions de GES; ces directives sont interprétées et appliquées à notre discrétion, comme il est décrit dans le présent document. Les calculs des émissions de GES sont fondés sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Ces hypothèses et estimations peuvent s'appliquer sur une période plus longue que bon nombre de nos autres déclarations. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. À la lumière de ce qui précède, nous nous attendons à ce que certaines déclarations fondées sur de telles méthodologies et données soient modifiées, mises à jour ou reformulées à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

### Autres avis juridiques

Le présent document comprend des divulgations volontaires concernant les méthodologies et les données relatives aux émissions de GES qui ne sont pas nécessairement incorporées dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Rien dans le présent document ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de BMO ou de ses sociétés affiliées, ou ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent document ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement, quelle qu'elle soit. Les références de tiers, les références de sites Web et les liens contenus dans le présent document sont fournis à des fins de commodité seulement, et le contenu des sites Web mentionnés n'est pas inclus par renvoi dans le présent document. Ces références de tiers, références de sites Web et liens n'impliquent aucune affiliation, aucune commandite et aucun endossement.